

COMMUNE DE THEROUANNE

Département du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
FRUGES

SEANCE
ORDINAIRE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit

Le 23 Octobre à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Théroüanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHEVALIER Alain, Maire, en suite de convocation en date du 11 Septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de : Mme Céline LEGER, absente excusée. Mme Aurélie LESERNE et M. Laurent PETTE, absents excusés qui ont donné procuration.

Mme Ginette VARLET est élue secrétaire de séance.

Objet :

Projet d'exploitation
d'un Parc Eolien sur
les communes de
VINCLY et BOMY

Monsieur le Maire présente le dossier d'implantation d'un Parc Eolien sur les communes de VINCLY et BOMY. Le dossier fait actuellement l'objet d'une enquête publique. La CAPSO ayant émis un avis défavorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur son territoire.

Le Conseil demande que cette décision soit appliquée, BOMY étant située sur le territoire de la CAPSO.



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

A. CHEVALIER



REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER. le

26 OCT. 2018